

RAPPORT ANNUEL SUR LE
PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE DE COLLECTE ET DE
TRAITEMENT DES DECHETS

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE



SOMMAIRE

EDITO

1 La collectivité, ses compétences p3

2 Les temps forts de l'année p 6

3 La prévention des déchets – actions de communication p 7

4 La collecte p 8

5 La valorisation – traitement p 14

6 Les flux et tonnages annuels p 18

7 Les coûts – le financement p 20

8 Perspectives pour l'année 2022 p 22



1 La collectivité, ses compétences

1.1 Le territoire



	Population 2021		Population 2021
ACLOU	336	LE MESNIL EN OUCHE	4672
BARC	1200	LE NOYER EN OUCHE	232
BARQUET	453	LE PLESSIS STE OPPORTUNE	341
BEAUMONT LE ROGER	2832	LIVET SUR AUTHOU	160
BEAUMONTEL	656	MALLEVILLE SUR LE BEC	269
BERNAY	10159	MELICOURT	89
BERTHOUVILLE	332	MENNEVAL	1581
BERVILLE LA CAMPAGNE	256	MESNIL ROUSSET	92
BOISNEY	285	MONTREUIL L'ARGILLE	853
BOSROBERT	676	MORSAN	105
BRAY	405	NASSANDRES SUR RISLE	2452
BRETIGNY	141	NEUVILLE SUR AUTHOU	193
BRIONNE	4351	NOTRE DAME D'EPINE	75
BROGLIE	1044	NOTRE DAME DU HAMEL	205
CALLEVILLE	670	PLAINVILLE	210
CAORCHES ST NICOLAS	609	PLASNES	729
CAPELLE LES GRANDS	430	ROMILLY LA PUTHENAYE	327
CHAMBLAC	406	ROUGE PERRIERS	371
COMBON	827	SERQUIGNY	1907
CORNEVILLE LA FOUQUETIERE	125	ST AGNAN DE CERNIERES	166
COURBEPINE	732	ST AUBIN DU THENNEY	382
ECARDENVILLE LA CAMPAGNE	486	ST CYR DE SALERNE	212
FERRIERES ST HILAIRE	426	ST DENIS D'AUGERONS	85
FONTAINE L'ABBE	557	ST ELOI DE FOURQUES	553
FRANQUEVILLE	319	ST JEAN DU THENNEY	254
GOUPIL-OTHON	1272	ST LAURENT DU TENCEMENT	65
GRAND CAMP	493	ST LEGER DE ROTES	470
GROSLEY SUR RISLE	531	ST MARTIN DU TILLEUL	255
HARCOURT	1091	ST PAUL DE FOURQUES	291
HECMANVILLE	190	ST PIERRE DE CERNIERES	239
LA CHAPELLE GAUTHIER	418	ST PIERRE DE SALERNE	249
LA GOULAFRIERE	171	ST VICTOR DE CHRETIENVILLE	455
LA HAYE DE CALLEVILLE	262	ST VICTOR D'EPINE	339
LA HOUSSAYE	211	STE OPPORTUNE DU BOSC	665
LA NEUVILLE DU BOSC	704	THIBOUVILLE	358
LA TRINITE DE REVILLE	239	TREIS EN OUCHE	1446
LAUNAY	198	VALAILLES	393
LE BEC HELLOUIN	399	VERNEUSSES	199
		TOTAL	56 831 (dont Ste Opportune)

*Le 1^{er} janvier 2018 la commune de Sainte Opportune du Bosc, suite à la procédure de retrait de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, adhère à la Communauté de Communes du Pays du Neubourg. De manière à ne pas perturber les habitudes des habitants et d'assurer la continuité du service public, l'Intercom Bernay Terres de Normandie assure la collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte pour l'année 2021.



75 communes typologie : rurales et villes centre

56 166 (sans Ste Opportune du Bosc) habitants (données INSEE)

7 déchetteries

1.2 Les compétences et les marchés de collecte

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a pour compétence :

- La collecte et le traitement des déchets des ménages et des déchets assimilables

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est adhérente au SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) qui a en charge le traitement des déchets et la gestion des déchetteries.

Marché de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est :

- En groupement de commande avec l'Interco Normandie Sud Eure et les pôles de Bernay, Beaumesnil et Beaumont Le Roger, la prestation est assurée par la société COVED.
- En groupement de commande avec la Communauté de Communes Roumois Seine et Pont Audemer-Val de Risle, la prestation est assurée la société DERICHEBOURG.
- En régie pour la commune de Brionne.
- En prestation avec la société COVED pour l'ex territoire du canton de Broglie.

Le temps fort de l'année

Résultat de l'étude de tarification incitative et votre pour la mise en place

La tarification incitative désigne les dispositifs de facturation de la gestion des déchets où **le montant de la facture varie en fonction de la quantité de déchets produite** par chaque usager. Ce système repose sur l'introduction dans la facturation d'une part variable, dite "incitative" car elle a pour objectif d'inciter les citoyens à réduire leur production de déchets.

Le conseil communautaire a approuvé, le 29 juin 2021, la mise en place de la TEOM incitative à compte du 1^{er} janvier 2024. Pour cela, les enquêtes auront lieux sur 2022 et 2023.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a répondu à l'appel à projets biodéchets & tarification incitative porté par l'ADEME et la Région Normandie pour de la mise en place de la tarification incitative sur son territoire.

3- La prévention des déchets – action de communication

3.1 Action de prévention – communication



Date	Lieu	Type animation
15 février	Ecole Plasnes	Défi assiettes vides
16 février	Ecole/cuisine Serquigny	Composteur
25 février	Centre loisirs Nassandres	Animation tri
09 mars	Ecole Caorches st Nicolas	Animation tri
15 mars	Ecole Plasnes	Animation tri
16 mars	Ecole Caorches St Nicolas	Animation tri
06 avril	Ecole Caorches St Nicolas	Animation tri
13 avril	Ecole Caorches St Nicolas	Animation tri
03 août	Centre loisirs Nassandre	Animation tri
27 septembre	Maison de retraite Brionne	Installation et animation composteur
du 18 au 22 octobre	Ecole Plasnes	Pesées gaspi alimentaire

Les actions du SDOMODE sur le territoire de l'intercom (souvent accompagné d'un agent de l'IBTN :

Nombre de suivi de collecte : **26** avec un taux de refus de **18.47%**

Nombres de porte à porte : **20** soit **502 personnes rencontrées**

Nombres d'échantillonnage : **30** avec un taux de refus de **25.59%**

Nombres d'interventions déchèterie : **15**

Nombres d'animations scolaires/périscolaires : **11**

Nombres d'animations grand/public (stand en camping **1**, Ressourcerie **16** , hypermarché **2** , habitat collectif **2**): **22**

Nombres de contrôles visuels au quai de transfert de Bernay : **3**

4- La collecte

4.1 Mode de gestion des services de collecte

Les données tiennent compte de l'ensemble des marchés et des groupements de commandes

COVED



- 4 BOM Bi-compartmentée 26T (dont 1 relais)
- 4 BOM Bi-compartmentée 19T (dont 1 relais)
- 2 BOM mono compartmentée 26T
- 2 BOM mono compartmentée 19T
- 1 grue 19T

193 289 kms parcourus

120 591 litres de gasoil

- 4 chauffeurs PL et 3 chauffeurs PAV
- 5 chauffeurs/ ripeurs
- 11 équipiers de collecte

DERICHEBOURG

- 7 BOM 19 T

- 6 BOM 26 T

BOM Mono et Bi-Compartmentée

290 614 kms parcourus

212 148 litres de gasoil



- 26 personnes réparties chauffeurs/ ripeurs

REGIE



- 1 BOM mono compartmentée 26 T
- Environ 13 000 Kms parcourus
- 12 367 Litres de gasoil
- 1 chauffeur PL
 - 2 ripeurs

4.2 La collecte des ordures ménagères

• Fréquences

Collectivités/Marché de collecte	Ordures Ménagères	Prestataires
Intercom Bernay Terres de Normandie	C1	COVED
Communes Rurales Ex IPB	C1	DERICHEBOURG
Centre-ville et Collectif Brionne	C2	REGIE
Centre-ville et Collectif Bernay	C2	COVED

C1 : collecte une fois par semaine - **C2** : collecte 2 fois par semaine.

4.3 La collecte sélective des déchets ménagers recyclables

• Collecte en porte à porte

Collectivités	Collecte sélective	Contenants	Type de Benne	Prestataires
Communes rurales Ex IPB	C 0.5	Bacs	Monoflux	DERICHEBOURG
Intercom Bernay Terres de Normandie	C 0.5	Bacs	Bi-compartmentée	COVED
Ville de Brionne	C 0.5	Bacs	Monoflux	REGIE
Ex CC Broglie	C 0.5	Bacs	Bi-compartmentée	COVED

C 0.5 : une collecte tous les 15 jours

Monoflux : collecte d'un seul flux à la fois

Bi-compartmentée : Collecte séparée des Om et Tri sélectif en même temps.

Les déchets d'emballages acceptés en 2020 dans la collecte sélective sont (le SDOMODE a modifié les consignes de tri au 1^{er} juin 2020 afin de recycler et de valoriser l'ensemble des emballages plastiques) :

- Les bouteilles, bidons et les flacons en plastique,
- Les briques alimentaires, sacs et films
- Les emballages métalliques

En colonne de tri, on retrouvera les journaux, papier, emballage cartons, verre, ...

• Collecte en point d'apport volontaire (PAV) (colonnes semi-enterrées et enterrées)

Collectivités (communes de Bernay, Brionne et Serquigny)	Tonnages Colonnes (T)			
	Verre	Fibreux	Cartons	OM
Intercom Bernay Terres de Normandie	220	232	29	49

4.4 La collecte des Déchets verts

<i>Collectivités</i>	<i>Collecte sélective</i>	<i>Contenants</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Période</i>
Ville de Brionne	C 1	Bacs déchets verts	REGIE	mi-mars à mi-novembre
Villes de Bernay et Menneval	C 1	Bacs déchets verts	COVED	mi-mars à mi-novembre

4.5 La collecte des gros cartons à destination des professionnels

<i>Collectivités</i>	<i>Collecte</i>	<i>Prestataires</i>
Centre-Ville de Brionne et zones d'activités	C 1	PAREC
Harcourt	C 1	PAREC
Centre-Ville de Bernay et zones d'activités	C 2	COVED
Beaumont le Roger	C 1	PAREC
Serquigny	C 1	PAREC

C1 : collecte une fois par semaine - C2 : collecte 2 fois par semaine.

4.6 La collecte des conteneurs enterrés

<i>Collectivités</i>	<i>FLUX</i>		<i>Fréquence</i>		<i>Prestataire</i>
	<i>OM</i>	<i>Recyclable</i>	<i>OM</i>	<i>Recyclable</i>	
Ville de Brionne	2	1	C 1	C 0.5	SEPUR
Ville de Bernay	5	4	C 1	C 0.5	SEPUR
Ville de Serquigny	1	1	C 1	C 0.5	SEPUR

C1 : collecte une fois par semaine – C0.5 : collecte 1 fois tous les 15 jours.

4.7 La collecte en déchetterie

• Localisation des 8 déchetteries

<i>Communes</i>	<i>Localisation des déchetteries</i>	<i>Professionnels ou particuliers</i>
Brionne	Rue Marcel Nogrette	Particuliers
Malleville sur le bec	Site du Cetraval	Professionnels et particuliers
Beaumontel	La Fresnaye	Professionnels et particuliers
Serquigny	Le Grand Hamel	Particuliers
Bernay	Les Granges	Particuliers
La Barre en ouche	Route de Beaumesnil	Professionnels et particuliers
Brogie	Lieu-dit Beauvais	Professionnels et particuliers
Quai de transfert Bernay	La Malouve	Professionnels

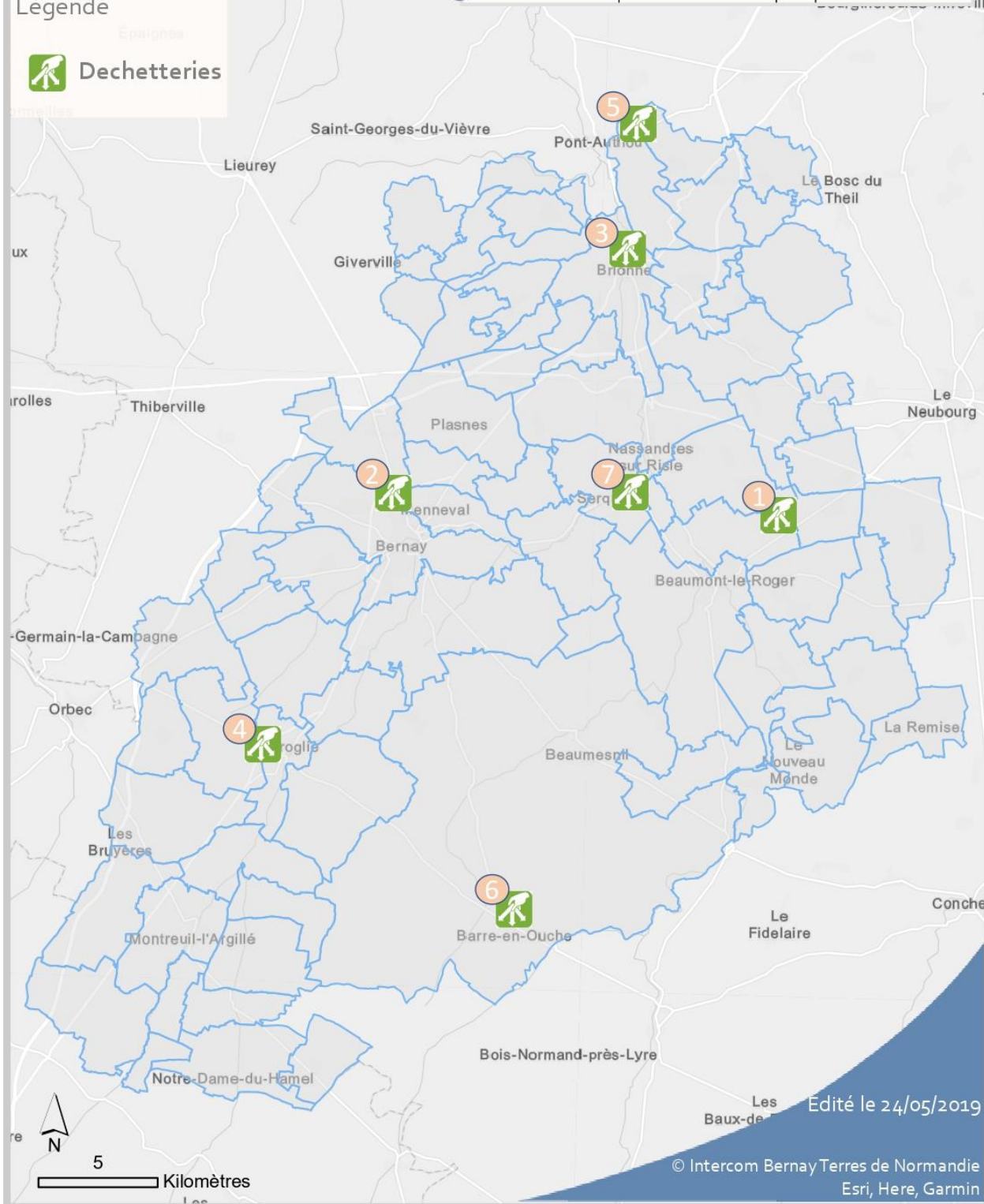
Les déchetteries de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Légende



Dechetteries

1	DECHETTERIE DE BEAUMONTEL	Le haut de la Fresnaye	27170	BEAUMONTEL
2	DECHETTERIE DE BERNAY	route des Granges	27300	BERNAY
3	DECHETTERIE DE BRIONNE	1, rue des Martinieres	7800	BRIONNE
4	DECHETTERIE DE BROGLIE	Beauvais	27270	BROGLIE
5	DECHETTERIE DE MALLEVILLE-SUR-LE-BEC	Route de Pont Authou	7800	MALLEVILLE-SUR-LE-BEC
6	DECHETTERIE DE MESNIL-EN-OUCHE	Les Pres de l'Etang	27330	MESNIL-EN-OUCHE
7	DECHETTERIE DE SERQUIGNY	Le Grand Hamel	27470	SERQUIGNY



• **Les déchets acceptés**

Certaines filières ne sont pas acceptées dans certaines déchetterie (renseignement sur le site internet du SDOMDODE).

	FILIERES		
	VERRE		HUILES DE VIDANGE
	PAPIER		PILES ET ACCUMULATEURS
	METAUX		DEEE (Déchets d'Equipe- ment Electrique et Electronique)
	BOIS		LAMPES ET NEONS
	GRAVATS		CARTOUCHE D'ENCRE
	BRANCHES		GAZON
	DECHETS VERTS		BATTERIE
	PNEUMATIQUE		DEA (Déchets d'Equipe- ment et d'Ameublement)
	PLATRE		TEXTILE
	CARTONS		THUYAS
	DDS (Déchets Diffus Spécifiques)		REEMPLOI
	Amiante liée		Déchets industriels

5- La valorisation – Le traitement

Le traitement des déchets est de la compétence du SDOMODE. L'Intercom ne gère aucune unité de traitement.

5.1 Les unités de traitement

Collectes en Déchèteries		
Déchets traités	Traitement	Technique de Traitement
Déchets Verts	Plateforme SDOMODE de Beaumontel	Compostage – Extraction de Biomasse (valorisation énergétique)
Gazon	Ferme De Bouclon à Boissy Lamberville (27) Ferme EARL Adeline à St Pierre du Mesnil	Méthanisation
Branches	Broyage sur la Plateforme SDOMODE de Beaumontel	Valorisation énergétique – chaudière Biomasse
Encombrants	Centre de Traitement et de Valorisation Energétique de Malleville-sur-le-Bec (27)	Enfouissement
Bois	Linex Panneaux 76 190 Allouville-Bellefosse	Fabrication de panneaux de particules
Métaux	Royer (Giverville 27) – Passenaud (Courbépine 27)	Valorisation matière
Gravats	Plateforme SDOMODE de Beaumontel – CETRAVAL Malleville sur le Bec	Concassage pour utilisation en interne, par les particuliers et professionnels
Cartons	Passenaud à Courbépine (27) -	Tri et/ou transfert avant valorisation matière
DDS	Tri réalisé par des chimistes TRIADIS (Rouen 76)	Valorisation énergétique et recyclage par TRIADIS (76) exemples : acides et bases opération de stabilisation physicochimique du pH puis valorisation énergétique, recyclage des résidus métalliques (ex : pots de peinture)
DEEE	Ecologic via COVED (Bernay 27)	Traitement spécifique des substances et des composants dangereux (tubes cathodiques, gaz réfrigérant CFC) et recyclage matière des métaux, plastiques, circuits imprimés, etc.
Piles	COREPILE via Chimirec Valrecoise (Gonfreville l'Orcher 76)	Recyclage des parties métallique et traitement adapté des déchets spéciaux sur plusieurs sites en France
Pneumatique	ALIAPUR via HENRY RECYCLAGE (St Aubin Lès Elbeufs 76)	Valorisation énergétique (cimenteries, aciéries France, Suisse, Maroc) ; rechapage (France, Allemagne, Pays Bas) ; travaux publics/draines (France)
Batteries	Royer à Giverville (27)	Stockage avant valorisation matière
Plâtre	Maprosol Val'Estuaire (Rogerville 76)	Tri (isolant, fraction métallique, bois, gravats) puis envoi et recyclage chez les industriels producteurs de produits à base de plâtre.
Huile de vidange	ECOHUILE (Lillebonne 76)	Traitement par régénération (huile de vidange recyclée) et valorisation énergétique par ECOHUILE (Lillebonne 76)

Collectes Sélectives		
Déchets traités	Traitement	Technique de Traitement
Métaux (boîtes de conserves, cannette, ...)	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Trier (Ferreux / non ferreux) et recycler en acier (COVED-Europe) ou aluminium (VEOLIA)
Bouteilles et flacons en plastique	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Trier selon leurs matières (PVC, PET, PEHD) et régénérer pour la fabrication de fibres textiles, de nouveaux flacons, etc.... par PAPREC (27,78 et 56)
Papiers (prospectus, journaux, magazines...)	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Recycler en papier
Cartons	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Recycler par VEOLIA (plusieurs sites en France, dont OTOR 76)
Briques alimentaires	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Recycler en papier cadeau et papier hygiénique par SUEZ (plusieurs sites en France)
Verre	Transit sur la plateforme SIBELCO (Saint Vigor d'Ymonville 76)	Recycler en verre par OI Manufacturing (Reims 51)

Ordures Ménagères	
Déchets traités	Traitement
Ordures Ménagères	Enfouissement technique au Centre de Traitement et de Valorisation Énergétique de Malleville-sur-le-Bec (27) ou valorisation énergétique à l'usine d'incinération OREADE de St Jean de Folleville (76)

Amiante liée	
Déchets traités	Traitement
Amiante liée	SERAF (Société Exploitation Réaménagement Fosse Maritime) Réseau SARPI – Véolia 76 410 Tourville La Rivière. Stockage contrôlé – Centre Classe I

5.2 Les modes de traitement

• L'enfouissement

Les ordures ménagères, les encombrants et les refus de tri sont en grande partie enfouis au centre d'enfouissement de classe II de Maleville sur le Bec.

Ce dernier est réglementé au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Les déchets sont pesés, disposés dans des alvéoles étanches, puis compactés. Lorsque l'alvéole est remplie, elle est rendue étanche par la pose d'une géomembrane, puis recouverte de terre. Le traitement est complété par une récupération des lixiviats et du biogaz. Ce dernier est récupéré pour alimenter des turbines électriques.

Le casier d'enfouissement

Suite aux multiples contrôles sur la qualité de conception du casier, les services préfectoraux donnent l'autorisation d'entrer en exploitation. Les déchets enfouis sont les ordures ménagères, les encombrants et les Déchets Industriels Banals.

La préparation du casier

Terrassement

Traitement à la bentonite

Pose barrière active

La répartition des déchets

Dès leur vidage, les déchets sont répartis sur toute la surface par un compacteur. Grâce à ses 38 tonnes, il écrase la masse de déchets afin d'obtenir une densité de 1 pour 1 : une tonne de déchets est contenue dans un 1 m³.

En plus du gain de volume, cela évite la formation de poches de biogaz.

La fin d'exploitation

Une fois le casier rempli, la barrière active est refermée : le casier est alors entièrement hermétique ! Des têtes de puits sont alors installées afin de poursuivre l'extraction des effluents. Enfin, un massif drainant (pour les eaux pluviales) et un mélange de limons et de compost sont étalés sur le casier. Ils formeront un terreau fertile pour la pousse du gazon et des arbustes : la végétalisation est terminée.

La barrière active

Pose sur le fond et sur les flancs du casier d'une membrane imperméable en PEHD* de 2,5mm. Elle est protégée en dessous et au-dessus par un géotextile qui préserve son intégrité.

* Polyéthylène à Haute Densité

La barrière passive

Elle est renforcée par la pose d'une couche de 1m de limons argileux mélangée à de la bentonite** afin d'augmenter l'imperméabilité du sol et des flancs à 1.10-9 m/s.

** autre solution géotechnique

CONTRÔLE

- La nature des déchets est systématiquement contrôlée à leur entrée sur le site et aussi lors du vidage.
- Les déchets enfouis sont recouverts en fin de semaine (et dès que nécessaire) pour éviter les envols et les odeurs.
- Le casier est exploité en quart d'alvéole pour réduire la zone d'enfouissement et la production des odeurs.
- En fin d'exploitation, le massif des déchets a la forme d'un dôme : les eaux pluviales s'écouleront facilement.

SDOMODE

SPRINTANT
DES DÉCHETS VERS
L'AVANT DE L'ÉCOLE

• L'incinération

Une partie des ordures ménagères est amenée en usine d'incinération près du Havre.

En effet, le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) prévoit de répartir le flux entre les équipements de traitement les plus proches géographiquement afin de diminuer l'impact environnemental du transport et ainsi diminuer de moitié les tonnages d'ordures ménagères résiduelles actuellement admis sur le site du centre d'enfouissement de Maleville sur le Bec.

• Le compostage

Le compostage est un procédé de dégradation naturelle des matières organiques, par des micro-organismes, en présence d'humidité et d'oxygène.

Il permet de réduire le volume de votre poubelle et produire un amendement naturel de qualité à utiliser directement dans votre jardin.

Cette pratique s'avère économique et environnementale.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques

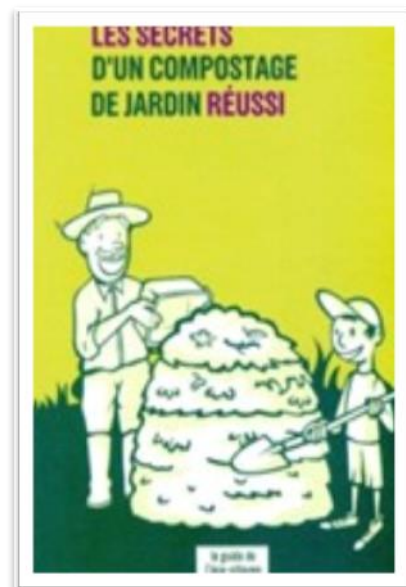
Déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, filtres en papier, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc...

Déchets de jardin : tonte de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc...

Déchets de maison : mouchoirs en papier et essie-tout, cendre de bois, sciures et copeaux, papier journal, plantes d'intérieur, etc... (Source ADEME)

Les habitants peuvent acquérir un composteur en bois équipé d'un bio-seau et d'un guide de compostage par foyer pour un montant de 20 euros auprès du service déchets ménagers de l'Intercom.

Composteur Bois Polycompost 400L



- ***La méthanisation***

La méthanisation est un procédé biologique permettant de valoriser des matières organiques en produisant une énergie renouvelable (électricité, chaleur) et un digestat utilisé comme fertilisant.

- ***Le broyage***

Le traitement des branches sans feuilles, des troncs de résineux (diamètre maximum 1 mètre) peut alimenter des chaudières biomasses (production de vapeur).

- ***Le recyclage***

Le recyclage consiste à réintroduire un matériau dans son propre cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière neuve.

Le centre de tri de Pont Audemer recueille tous les déchets recyclables du territoire et après un tri par type de déchets, tout est envoyé dans les usines de traitement.

6- Les flux et tonnages annuels

Les déchets ménagers

- *Evolution des tonnages*

<i>Collectivités</i>	2017	2018	2019	2020	2021
Intercom Bernay Terres de Normandie	14 579	14 525	13 998	14 035	14 021

Soit 246.71 kg/habitant/an

La collecte des déchets verts

- *Tonnages*

<i>Collectivités</i>	2017	2018	2019	2020	2021
Ville de Brionne	301	262	286	287	687
Villes de Bernay et Menneval	716	434	472	557	

La collecte sélective

- *Répartition annuelle des tonnages de la collecte sélective*

	2017	2018	2019	2020	2021
Emballages	1 569	1 414	1 361	1 312	1 507
Verre	1 931	1 979	2 021	2 135	2 120
Journaux, Magazines, papiers, cartonnettes	801	908	1 016	844	975
Total Collecte Sélective	4 301	4 301	4 398	4291	4602

Le SDOMODE est en charge de la collecte des points d'apport volontaire, les colonnes sont vidées en fonction du taux de remplissage.

Les cartons des professionnels

• Tonnages

Collectivités	2018	2019	2020	2021
Ville de Brionne	30	29.6	30	
Harcourt	5	7.72	8	
Ville de Bernay	154	154	150	
Beaumont le Roger	16	18.7	21	
Serquigny	8	8.2	9	

Les déchets des déchetteries soumis à contribution

• Tonnages collectés des déchets soumis à contribution

Filières	2018	2019	2020	2021
Encombrants	1 885	2 266	1 886	2 641
Déchets Verts	7 617	8 620	8 410	11 672
Gazons	1 013	433	430	665
Branchages	693	976	917	1 590
Bois	1 556	1 655	1 587	1 950
Gravats	3 036	3 358	3 143	3 968
Plâtre	525	618	581	613
Amiante	82	54	56	61
Meubles	1 337	1 567	1 643	1 961
Ferrailles	799	936	961	1 007
DDS	82	193	211	154
Ressorcerie		16	45	70

Ces tonnages ont été calculés en faisant le prorata du nombre d'habitants de l'IBTN à partir des données issues du territoire du SDOMODE.

7- Les coûts – le financement

7.1 Les modalités d'exploitation du service de collecte

Action	Type de déchets	Type de contrat
Collecte	Résiduelle et sélective (PAP)	Compétence intercommunale
	Verre, Journaux - Magazines (AV)	Compétence Sdomode
Exploitation	Déchetterie	Compétence Sdomode
Traitement	Tri	Compétence Sdomode
	Enfouissement/incinération	

PAP : Porte à Porte

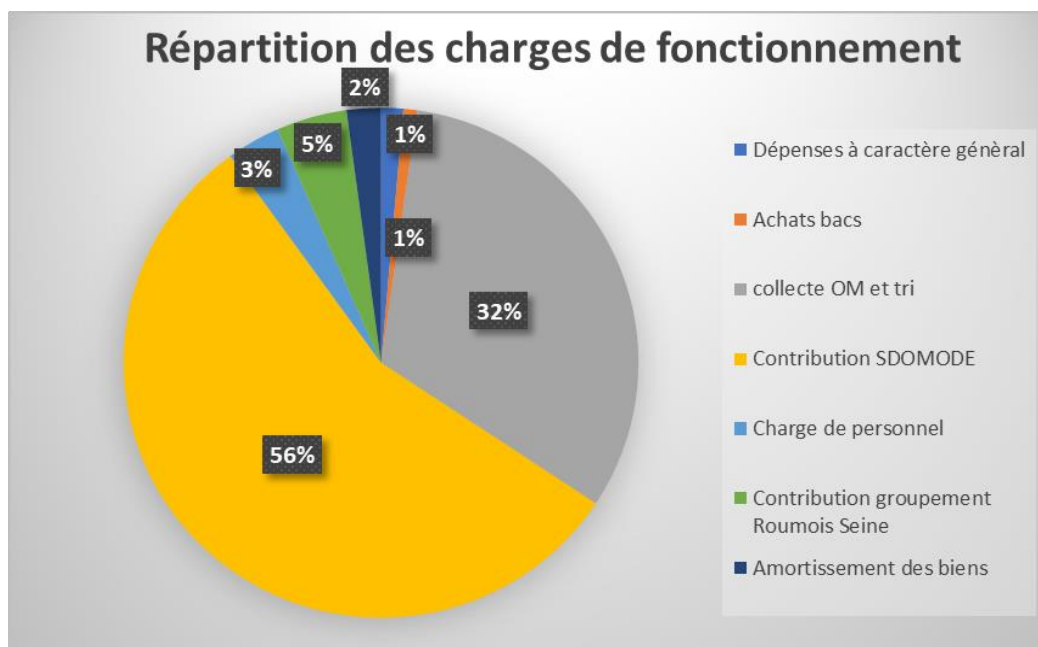
AV : Apport Volontaire

7.2 Bilan financier de l'année 2021

* LES DEPENSES

- Fonctionnement : 5 705 428,43 €

- Investissement : 11 530,24 €



* LES RECETTES

Répartition des recettes

TEOM	Redevance Spéciale	Vente de bacs et composteurs	Reversement Eco Emballages et soutien à la sensibilisation	Autre recettes
5 717 819,00 €	32 812,40 €	8 170,00 €	8 930,10 €	11 029,48 €

Taux de TEOM 2021

En 2021, le lissage du taux de TEOM est terminé et un taux unique est fixé à 12%.

8. Perspectives pour l'année 2022

L'Intercom Bernay Terres de Normandie continuera la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

L'Intercom Bernay Terres de Normandie va procéder au démarrage des enquêtes dans le cadre de la mise en place de la TEOMI avec le recrutement d'enquêteurs nécessaires à la mission.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie continuera son engagement pris aux côtés du Sdomode dans le Contrat d'Objectif Déchet Economie Circulaire (CODEC).